

# JOURNAL LE RASSEMBLEUR

VOLUME 11

DÉCEMBRE 2022

NUMÉRO 4



## JOYEUSES FÊTES!

### MOT DU PRÉSIDENT PAR INTERIM

#### STÉPHANE ROSTIN-MAGNIN

Depuis le 28 novembre dernier, date du départ officiel d'Isabelle Larouche pour sa retraite, je suis votre président par intérim. Dans les faits : rien de nouveau, puisque je suis déjà à votre service à temps plein depuis le 3 octobre.

Nous procéderons à l'élection à la présidence (ainsi qu'à d'autres postes laissés vacants) lors d'une assemblée générale optionnelle qui se tiendra fin février. Comme vous vous en doutez, je serai candidat pour être officiellement à la tête de votre syndicat en compagnie de l'équipe de l'exécutif.

J'aurai l'occasion de vous reparler de ma vision des choses dans des articles et capsules vidéo. Pour l'heure, je voudrais faire une petite mise au point.

Lors de nos visites dans les écoles, au cours de plusieurs discussions passionnantes avec vous, j'ai pu entendre à plusieurs reprises : « Je suis content(e) de te parler, avant je pensais que le syndicat était du bord des boss ».

Il ne faut pas confondre la cordialité de nos discussions avec l'employeur, notre communication directe mais respectueuse avec de la complaisance...

Nous sommes de votre bord, du bord des employés de soutien, du Bon Bord comme le dit si bien le slogan!

Cette bonne relation nous permet d'assurer une certaine crédibilité dans nos demandes et nos attentes. Si nous étions toujours à couteaux tirés, nous ne pourrions faire avancer aucun dossier.

Cela dit nous ne laissons jamais passer les injustices, les conduites abusives de certains gestionnaires, les lacunes de certains milieux.

En ces temps de pénurie de main d'œuvre, on parle beaucoup d'attraction et de rétention du personnel. J'aimerais que votre syndicat soit pour vous un incitatif pour rester aux Découvreurs en sachant que vous avez cette police d'assurance, cette équipe syndicale qui ne vous laissera pas tomber.

D'ici là, joyeuses fêtes de fin d'année...

### Bienvenue Hassiba

#### COMITÉ EXECUTIF

Le 9 novembre dernier, Hassiba Neched s'est jointe au comité exécutif en tant que Vice-présidente services de garde. Elle a commencé à s'approprier les dossiers et représentera à merveille le personnel des services de garde.

Bienvenue parmi nous Hassiba !



Votre comité exécutif en compagnie de Karl Campeau, notre conseiller syndical.

Deux postes sont encore vacants sur le comité exécutif :

- Secrétaire générale.
- Vice-présidence aux Finances

Si vous avez un intérêt à vous impliquer, contactez-nous. C'est peut-être moins complexe que vous croyez...



## Du bon bord

### Du bord du personnel de SOUTIEN SCOLAIRE







## Le Souper au Masculin : une belle réussite!

Le mercredi 16 novembre dernier marquait la première neige de la saison, mais c'était aussi *Le Souper au Masculin*. Cet événement réservé aux hommes se voulait l'occasion de souligner le mois de novembre, habituellement associé à la santé des hommes.

En cette journée neigeuse, nous avons profité de l'ambiance tropicale et de la délicieuse cuisine du restaurant *Les Palmes*.

Plusieurs invités étaient présents : Barbara Poirier, Mélanie Pelletier et Louis Hamel, respectivement présidente, vice-présidente et vice-président aux finances du Conseil Central Québec-Chaudière-Appalaches.

Une soirée bien agréable !



## Assurances Collectives

### STEPHANE ROSTIN-MAGNIN

Le 9 novembre dernier, votre assemblée générale a voté à l'unanimité en faveur de l'adoption des conditions de renouvellement des assurances collectives au 1er janvier 2023, telles que négociées par le comité des assurances du secteur scolaire de la FEESP-CSN.

Ce comité est paritaire. Il compte des représentants syndicaux, des représentants de l'employeur ainsi qu'une actuaire. Ces derniers négocient annuellement avec *Bénéva* nos assurances collectives.

En 2023, nous devons malheureusement déboursier un peu plus pour nos assurances collectives. Il y a plusieurs raisons à cette hausse : le coût des médicaments qui augmente, la consommation que nous faisons des services couverts, mais aussi la part payée par l'employeur qui demeure dérisoire, même si nos représentants ont réussi à la faire tripler. À titre d'exemple : pour un régime individuel pour une personne à temps plein, leur contribution est passée de 2,80\$ à 8,40\$ par paie.

Quelques habitudes simples peuvent aider à faire baisser les frais :

- Renouvelez vos prescriptions tous les 3 mois plutôt que mensuellement (moins de frais administratifs).
- Privilégiez les médicaments génériques.
- Lorsque vous êtes couvert(e) par la CNESST, précisez-le au pharmacien car les médicaments liés à votre blessure ou maladie professionnelle sont payés par cette dernière et non par les assurances collectives.

Une autre façon de faire baisser les coûts c'est de se mobiliser dans la nouvelle négociation qui commence. En effet, nous y revendiquons :

- Une augmentation de la part de l'employeur.
- L'implantation d'un système d'assurance médicament public et universel.

Nous reviendrons sur ces points lors de nos capsules vidéo qui vous expliqueront en détail chacune des revendications.

Abonnez-vous à nos réseaux sociaux pour ne rien manquer.

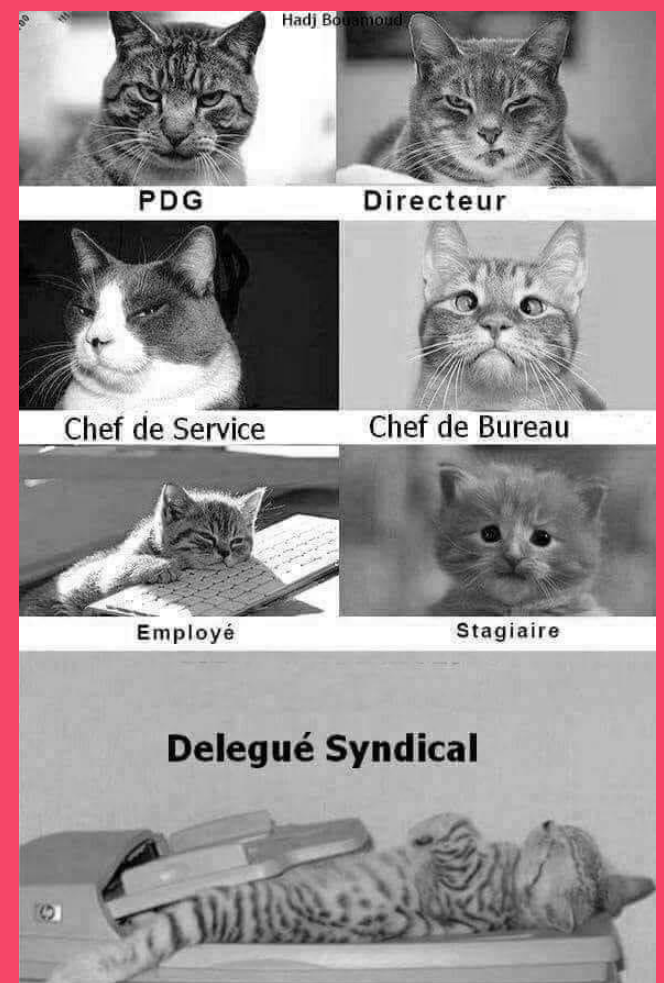


[Notre page Facebook](#)



[Notre chaîne YouTube](#)

### un brin d'humour



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Dates à retenir

Votre Comité Exécutif



**CONFÉRENCE EN LIGNE**  
Mardi 6 décembre à 18h30

Le professeur Frédéric Guay présentera une conférence sur la motivation des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

**VACANCES DE NOËL**

Du 24 décembre 2022 au 8 janvier 2023.

Profitez bien de ce repos bien mérité !